

La Lettre de la Mairie

2020 : Nous y sommes résolument entrés ! Le Maire, les Adjointes, les Conseillers municipaux et les Agents communaux vous souhaitent une Bonne Année, Santé et tous les petits plaisirs qui font que la vie est belle.

Mardi 4 Février 2020 de 10h00 à 12h00 : Permanence d'information et d'orientation juridiques par le CDAD à Saint-Lyé, inscriptions en mairie. Tél : 03 25 76 60 07.

Mardi 14 janvier 2020 : Déchets verts - Collecte mensuelle de janvier. La prochaine mardi 18 février avant la reprise hebdomadaire. Les sapins de Noël pourront faire partie du voyage. Le calendrier 2020 de la collecte de tous les déchets était joint à la précédente lettre. Si vous ne l'avez pas, ne pas hésiter à le réclamer en mairie.
Le tri à respecter selon le guide du tri : c'est un geste incontournable pour la planète car les attitudes journalières de chacun sont importantes. Il appartient à chaque famille de trouver le bon geste pas trop compliqué à accomplir pour le respect de l'environnement

Du 16 janvier au 15 février 2020 : Recensement de la population. Deux personnes ont pour mission de mener cette opération à son terme et nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez. Madame Michèle Keller et Madame Annick Gauthrot.

Les 17, 18 et 19 janvier 2020 : Journées portes ouvertes des Compagnons du Devoir et du Tour de France. « Formez-vous autrement »

Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 janvier 2020 : Forum Avenir Etudiant 2020 au Cube.

Samedi 25 janvier 2020 à 20h Salle Culturelle : Concert de l'Union Musicale Auboise.
Invité : l'Orchestre d'Harmonie de Rosières.

Mercredi 29 janvier de 14h à 20h : La Nuit de l'Orientation Espace Argence destinée à tous collégiens, lycéens, étudiants, salariés et demandeurs d'emploi par la Chambre de Commerce.

Vendredi 31 janvier 2020 : Le prochain match Estac / Grenoble Foot 38.
Inscriptions en mairie en priorité pour les ados et les petits accompagnés d'un adulte.
Les joueurs et leur équipe placés en haut du tableau attendent leurs supporters.

Jusqu'au Vendredi 7 février 2020 : pour s'inscrire sur les listes électorales.

Dimanche 16 février 2020 : Thé dansant organisé par la section Loisirs.

Samedi 29 février 2020 : Carnaval des enfants. Spectacle, goûter et bataille de confettis.

Loisirs

Jusqu'au 1^{er} février 2020 : pour visiter à la médiathèque de Troyes la magnifique exposition présentant les pépites auboises de la collection Trésors de la région.
Du mardi au samedi de 14h00 à 18h00.

Club de Go : Vous recherchez un passe-temps hors du commun qui renforce le contrôle de soi, améliore la concentration, la mémoire ! Tous les mardis à la Salle des docks.
Tél : 09 87 40 36 40.

Musées : gratuits pour tous jusqu'au 31 mars 2020 (sauf le musée de l'Outil.)

Jouets de Noël : les jouets déposés ont nécessité deux pleines voitures pour être portés à l'association chapelaine. Nul doute qu'ils ont fait le bonheur des enfants qui les ont reçus. Merci aux généreux donateurs.

Point-lecture

Nouveaux horaires : lundi, mardi, jeudi de 16h45 à 18h15, le mercredi de 8h30 à 12h15.

Nouveautés : « **L'Oiseau Mag de la Ligue de Protection des Oiseaux** : le dernier numéro vous présente les Rapaces de France.

« **Les Sortilèges du Lac** » de Marie-Bernadette Dupuy. 1928, dans le village de Saint-Prime, sur les rives du lac Saint-Jean au Québec. Jacinthe, l'aînée des Cloutier, s'estime comblée...

« **Leurs Enfants après Eux** » de Nicolas Mathieu. Août 1992. Une vallée perdue quelque part dans l'Est, des hauts-fourneaux qui ne brûlent plus, un lac, un après-midi de canicule...

« **Alzheimer** » **La vérité sur la maladie du siècle** - par le Professeur Bruno Dubois. C'est l'une des maladies les plus craintes et elle sera bientôt la première préoccupation de santé. L'état de la recherche et ce qu'il est permis d'espérer.

« **La Revue des Amis des Roses** » Magnifique revue pour vous donner l'envie de rejoindre les Amis des Roses et de fleurir le jardin avec la rose et ses multiples variétés.

Consommation et vie pratique

La Poste : La Poste nous charge de vous informer que la tournée du facteur à compter du 21 janvier sera réalisée sur une amplitude horaire élargie, le facteur pouvant déposer le courrier, le matin ou l'après-midi. Le bureau postal communal ouvrira prochainement.

Démarchage à domicile - Rappel : Se souvenir que l'on dispose d'un délai de réflexion et de rétractation de 14 jours pour toute commande signée suite à un démarchage à domicile. Cette faculté doit figurer sur l'imprimé/bon de commande remis. Il est préférable de ne pas accepter de livraison immédiate faute de quoi cette disposition laissée à l'acheteur sera difficile à mettre en œuvre.

Pour vos factures d'eau et d'assainissement : découvrez un nouveau service en ligne. Demander l'aide de la mairie si besoin pour vous connecter. Le SDDEA vous en dira plus avec la possibilité de profiter de la mensualisation, permettant d'étaler les paiements des prochaines factures.

Rappel : Marquage Anti-vol des bicyclettes : Vous êtes propriétaires d'un vélo et vous faites tout pour éviter qu'il soit volé. L'association Troyes en Selle organise des séances de marquage au prix de 5 €. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie. Cette proposition étant toujours d'actualité, une date sera fixée dès que le nombre d'inscrits le permettra. Le marquage, le seul moyen de retrouver un vélo perdu ou volé.

Environnement et santé

Bouchons en plastique : en attendant un lieu de dépôt en extérieur, vous pouvez déposer en mairie vos sacs de bouchons afin qu'ils soient collectés en vue du recyclage, le produit de la vente étant destiné à l'achat de matériel pour personnes handicapées.

Ecotoit : Le service public qui vous accompagne de A à Z. Pour tout projet de rénovation énergétique de votre habitat. Tél 03 25 72 51 94 – ecotoit@troyes-cm.fr
A consulter absolument avant toute prise de décision. Nous insistons sur ce point afin que vous puissiez recevoir des conseils éclairés, connaître la marche à suivre pour bénéficier des aides prévues par la législation et la liste des entreprises agréées dans le domaine des économies d'énergie.